

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry, tenue le 13 mai 2026, le projet de règlement suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 2026-574 modifiant le règlement de construction numéro 2016-453.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mercredi le 10 juin 2026 à 17 h 30 au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Léry. L'objet de l'assemblée est de présenter le projet de règlement et de consulter la population.

Ainsi, le projet de règlement cité plus haut vise à :

- Modifier le règlement de construction numéro 2016-453 afin de retirer l'application du Code national du bâtiment du Canada ainsi que celle de différents codes, lois et règlements*.

**Le respect des normes du Code national du bâtiment du Canada et autres codes, lois et règlements applicables, demeure de la responsabilité des propriétaires, professionnels et entrepreneurs concernés.*

Au cours de cette assemblée, le Conseil municipal expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet ne contient pas des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville, situé au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville à Léry, aux heures normales d'ouverture du bureau, ainsi que sur le site internet de la ville.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 29^e jour du mois de mai 2026.



Dale Stewart, Directeur général
et greffier-trésorier par intérim